

Autorisation d'opérer UN PATIENT MINEUR (OU MAJEUR PROTÉGÉ)

Questionnaire à remplir par les
représentants légaux



DOCUMENT CONCERNANT

l'enfant ou le majeur protégé :

Nom :

Prénom (s) :

Né (e) le : / /



AUTORISATION D'OPERER UN PATIENT MINEUR (OU MAJEUR PROTÉGÉ)



Je soussigné, certifie être représentant légal de l'enfant désigné ci-dessus.

Autorise l'équipe médicochirurgicale de la Clinique Sainte Marie à l'opérer de :

.....

Et à utiliser tous les moyens nécessaires à sa prise en charge y compris l'anesthésie générale.



SIGNATURE OBLIGATOIRE DES 2 PARENTS, pour les mineurs

P È R E

Nom :

Prénom :

Tel. Domicile :

Tel. portable :

Date :/...../.....

Signature :

M È R E

Nom :

Prénom :

Tel. Domicile :

Tel. portable :

Date :/...../.....

Signature :

T U T E U R

Nom :

Prénom :

Tel. Domicile :

Tel. portable :

Date :/...../.....

Signature :



Conformément à l'article 372-2 du code civil:

- Tout acte médical sur un mineur impose de recueillir au préalable le consentement de ses représentants légaux.
- L'autorité parentale est exercée en commun par les parents mariés ou vivant en commun.
- Chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne d'un enfant. (Acte médical bénin)

En cas d'intervention médicale grave le consentement des deux parents est requis.

- En cas de désaccord entre les parents, le médecin doit saisir le juge des affaires familiales ou en cas d'urgence Mr le procureur de la république.
- Pour les adultes sous tutelle il faut obtenir le consentement direct (le faire signer) et le consentement du tuteur légal.

L'article 42 du code de déontologie précise les obligations des médecins à l'égard d'un patient mineur ou majeur protégé.

- L'intérêt thérapeutique est toujours supérieur à l'intérêt privé (consentement)
- Le médecin doit s'efforcer de prévenir les parents ou le représentant légal et d'obtenir leur consentement
- En cas d'urgence, s'ils ne peuvent être joints, il doit donner les soins nécessaires



Ce document est à ramener OBLIGATOIREMENT le jour de l'intervention